

IMMEUBLE PIZZERIA : Mr le Maire informe le conseil municipal que l'immeuble et le terrain se trouvant derrière la pizzeria est à vendre. Il est proposé qu'une réflexion soit menée quant au réaménagement futur de cette parcelle. Les services de la Communauté Urbaine peuvent nous aider dans cette démarche. Le gérant actuel souhaite acheter cet immeuble afin de continuer d'exercer son activité. Une rencontre en Mairie avec les gérants est programmée le 10 avril prochain pour étudier un éventuel réaménagement de cette parcelle.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 05.